

D'après moi, certaines déclarations du député de Timiskaming n'étaient pas sa thèse. Il a dit que la capacité excédentaire du pipe-line actuel ne suffisait pas à approvisionner certaines villes et industries, et il a cité les propos de certains maires et conseillers municipaux de la région. C'est donc la preuve qu'il faut aménager le réseau des Grands lacs aussitôt que possible pour que la quantité de gaz qui se rend à Toronto et dans la région industrielle, en contournant la rive nord du lac Supérieur, serve aux usagers du Nord de l'Ontario.

J'aimerais faire valoir un autre point. A mon avis, il n'est pas conforme aux intérêts de l'ensemble du Canada de préconiser à la Chambre l'aménagement d'installations non rentables dans une certaine région simplement parce que cette région en retirerait un avantage économique considérable. Je dis cela car bien qu'il soit matériellement possible d'aménager un autre pipe-line de 30 ou de 36 pouces autour de la rive nord du lac Supérieur et de s'abstenir de l'aménager autour de la rive sud, les frais de transport du gaz de l'Ouest du Canada jusqu'à Toronto, Montréal et l'ensemble de cette région s'en trouveraient accrus.

Par ailleurs, en n'aménageant pas la canalisation au sud du lac, on prive les producteurs de gaz de l'Alberta—et, par conséquent, la population de l'Alberta qui est propriétaire du gaz de la province—de ses débouchés. J'estime qu'il faut en premier lieu répondre aux besoins du Canada, et c'est ce qu'on a fait. Deuxièmement, il faut s'assurer que les producteurs de gaz, comme ceux de l'acier et du bois, ne se voient pas refuser une occasion d'exploiter tous les marchés possibles qu'ils peuvent se procurer. Le raisonnement selon lequel, aux termes de cet accord, le pipe-line principal sera transféré de la canalisation du Nord à celle du Sud est complètement ridicule. Si l'on devait appliquer ce raisonnement jusqu'au bout, on pourrait aménager au sud de la frontière une canalisation de 24 ou de 28 pouces pour la faire entrer de nouveau au Canada à Sarnia, tandis qu'une autre canalisation de 24 pouces serait aménagée parallèlement à la première pour alimenter les marchés américains. Voilà une thèse bien peu logique, can on pourrait répondre à tous les besoins au moyen d'une seule canalisation de 36 pouces. Le volume de gaz destiné à la consommation canadienne passant par la canalisation au sud de la frontière sera moindre que le volume qui sera acheminé par la canalisation de 30 pouces autour de la rive nord du lac Supérieur. La *Trans-Canada Pipe Lines* a été catégorique sur ce point, de même que l'Office national de l'énergie et le ministre.

On a nettement reconnu que la canalisation principale acheminant le volume le plus important de gaz passera par le Canada et que cet accord continuera d'être respecté. Les députés du Nord de l'Ontario savent parfaitement qu'une canalisation de 36 pouces transporte beaucoup plus de gaz que deux de 18 pouces. De fait, elle en achemine plus que deux canalisations de 24 pouces. Il est aussi bien plus coûteux de construire deux canalisations d'un diamètre plus petit pour acheminer le même volume de gaz qu'une seule de 36 pouces. C'est une simple réalité économique.

• (4.10 p.m.)

Je fais valoir ce point pour ne pas laisser sans réponse les observations des députés de l'Ontario. Nous voulons que le Nord de l'Ontario ait tout le gaz qu'il peut utiliser maintenant et aussi loin dans l'avenir qu'il est possible de prévoir ses besoins par extrapolation. Je puis leur assurer qu'on répondra à ces besoins en utilisant les réserves déjà disponibles en Alberta. En même temps, nous avons le droit d'utiliser d'autres débouchés pour vendre du gaz supplémentaire dont on ne disposerait pas si on aménageait un pipe-line passant par l'extrémité nord du lac Supérieur.

On ne peut pas expédier du gaz à Chicago en empruntant la rive nord du lac Supérieur. On ne peut pas non plus en expédier à Cleveland ou à Detroit, ni en acheminer dans le réseau de distribution par l'extrémité nord. Si nous poussons ce raisonnement jusqu'à sa conclusion logique, c'est ce qu'ils nous demandent de faire. Le pipe-line d'Emerson a une capacité suffisante pour fournir les 100 millions de pieds cubes supplémentaires demandés, et ce gaz pourrait être amené dans la région des Grands lacs. En outre, la demande s'accroît dans le secteur directement adjacent au pipe-line qui pénètre aux États-Unis à Emerson, au Manitoba. En matière de transport d'énergie, de gaz ou de tout autre combustible en demande, la simple prudence exige que les moyens de livraison aient un excédent de capacité suffisante pour répondre à l'accroissement éventuelle de la demande pendant au moins quelques années.

Présentement, nous n'avons pas en Alberta l'essor économique nécessaire pour encourager la prospection et la mise en valeur de nouveaux gisements de gaz. Pourtant, nous y avons droit dans le climat économique actuel. Aucun Canadien ne sera lésé si nous nous lançons sur ces marchés. Je le répète, nos réserves de gaz dureront trente ans. L'outillage d'extraction du pétrole, les équipes et tous les autres moyens nécessaires pour accroître la prospection et la mise en valeur sont